

Sujet : [INTERNET] Dossier EXETER à Leers

De : Pierre Pillet <juclefran@aol.fr>

Date : 15/02/2022 13:18

Pour : "pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr" <pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr>

Bonjour,

Concernant le projet EXETER à Leers, je tiens à faire part des remarques suivantes :

Ce projet ne prend pas en compte l'aspect **HUMAIN**, la présence des riverains dont le cadre de vie sera bouleversé et qui vont subir des nuisances au quotidien.

AUCUNE information en amont de la part de la municipalité alors que le projet est daté de **mars 2021**.

AUCUNE concertation en AMONT.

Le maire a déclaré dans les médias avoir retoqué plusieurs fois le projet.

Lors de ces "retoquages", **POURQUOI** n'a-t-il pas associé à sa réflexion les riverains, **PREMIERS CONCERNES** ?????

Compte tenu de la **PROXIMITE IMMEDIATE** des habitations et de tout un quartier de Leers

- Entrepôt trop haut
- Entrepôt trop grand
- Nombre de quais de chargement trop élevé
- Nombre de camions/jour trop important
- Voirie non adaptée en cas de "fausse route" des chauffeurs routiers. "Fausse routes" déjà constatées avec la configuration actuelle.
- Nuisances sonores, visuelles, olfactives pour le quartier entier
- Perte de la luminosité pour les riverains immédiatement placés à côté de l'entrepôt, côté nord-est
- Dégradation de la qualité de l'air
- Risques pour la sécurité des riverains en cas de sinistre

Pierre Pillet

Riverain de la rue de Gibraltar droite, numéro 64